



PRESIDENT

Pierre LEJEUNE

SECRETAIRE GENERAL

Etienne LIBERT

SECRETAIRES  
NATIONAUX

Thierry MOERS

Filip PEERS

Vincent MERCIER

Jean-Marc DURIEUX

SECRETARIAT

02 508 58 06

02 508 58 19

cheminots@cgsp.be

Site internet :

[www.cheminots.be](http://www.cheminots.be)



Parole de cheminots

## La CGSP a quitté la Sous-Commission Paritaire Nationale du 2 décembre !

Pourquoi ?

La SNCB avait mis à l'ordre du jour de cette SCPN un point relatif à l'évolution organisationnelle de l'encadrement BMS (vente). Après la refonte de l'encadrement de l'accompagnement et des agents info trafic, il s'agit d'une nouvelle réorganisation présentée sous la forme d'un document d'information, non soumis aux règles de négociation réglementaires. Dans de telles circonstances, notre intervention est limitée à « poser des questions » !

Ces différents remaniements touchent directement à l'organisation du travail.

C'est ainsi qu'à BMS, en vertu de ce document, l'encadrement passera de 71 rang 3 (receveur-chef) et rang 4+ (receveur) à 30, et pour le personnel d'accompagnement, des 22 chefs de zone actuels, il ne subsistera que 13 managers.

Tous les agents concernés (titulaires ou pas d'un grade R4+ ou R3) devront repostuler pour un emploi « Poste à profil ». Au-delà, l'organisation des épreuves de sélection et, en ce qui concerne BMS les épreuves de d'agent commercial principal, est abandonnée.

Les agents qui seront installés sur un poste à profil ne pourront plus obtenir une mutation sur demande vers un poste équivalent. Cette décision impacte directement la réglementation ( RGPS 501 (attribution des emplois) et 535 (mutations) et impose qu'une concertation respectueuse du dialogue social soit organisée . Nous ne pouvons pas accepter que les principes de la concertation sociale soient bafoués aussi délibérément alors que, selon nos informations, d'autres réorganisations sont également envisagées , notamment à B-TO (conduite).

Nous considérons que tous ces réaménagements touchent directement aux conditions de travail des cheminots. De plus, elles ne respectent pas les termes de la déclaration d'intention conclue entre la direction et les syndicats au sujet du report des discussions relatives au futur protocole d'accord qui, le cas échéant, abordera les questions des mesures impactant l'organisation du travail.

La démarche que nous avons accomplie aujourd'hui s'inscrit dans notre volonté de voir se concrétiser un dialogue social de qualité et respectueux envers l'ensemble des cheminots.

Nous espérons que notre message sera entendu par la direction des chemins de fer belges afin que la concertation sociale retrouve son excellence et sorte de l'impasse actuelle.

Pierre LEJEUNE  
Président